

## PISA 2018: la France peut mieux faire pour réduire ses inégalités à l'école

PAR FAÏZA ZEROUALA  
ARTICLE PUBLIÉ LE MARDI 3 DÉCEMBRE 2019

La dernière livraison de l'enquête PISA confirme le caractère inégalitaire du système scolaire français parmi tous les pays de l'OCDE même s'il ne s'est pas accentué. L'OCDE pointe le manque de mixité scolaire et recommande de travailler sur cette question.

Cela pourrait être pire. Le « choc PISA » n'est pas intervenu cette fois-ci. Selon la dernière livraison de l'enquête triennale PISA (Programme for International Student Assessment) 2018, la France a réussi à contenir le creusement des inégalités dans son système scolaire. **Les résultats** sont stables en la matière mais il ne faut pas s'en enorgueillir.

C'est devenu un rituel qui agite le monde éducatif et politique, tous les trois ans sous la férule de l'Organisation de coopération et de développement économiques, l'OCDE. Depuis sa première édition, en l'an 2000, cette évaluation internationale examine les compétences des élèves de 15 ans dans quatre domaines.



© Reuters

L'enquête PISA 2018 s'est concentrée sur la compréhension de l'écrit, les mathématiques, les sciences, et un domaine novateur, la compétence globale. Le bien-être des élèves à l'école a été ajouté comme l'un des éléments à prendre en ligne de compte pour dresser un panorama plus complet et permettre de mieux appréhender le ressenti des jeunes gens évalués lors d'une période clé de leur vie, sur le plan émotionnel notamment.

Les dernières éditions de l'étude pointaient toutes la France comme le pays où l'origine sociale avait le plus de poids dans la réussite scolaire. Plus l'élève a grandi dans un milieu défavorisé, moins il a de chance de parvenir à avoir de bons résultats à l'évaluation. Cela continue mais cela est contenu.

L'enquête triennale a été menée l'année dernière dans 79 pays, auprès de 600 000 élèves dans le monde. En France, 6 308 élèves, issus de 252 établissements, y ont participé. PISA a des failles, notamment en ceci qu'y sont comparés des systèmes scolaires totalement différents. Certains des pays évalués sélectionnent par exemple très tôt les élèves. Par ailleurs, l'étude ne porte pas sur la maîtrise des programmes scolaires mais mesure plutôt les réponses à des problèmes posés.

Comme d'habitude, la France décroche un niveau moyen. Ce qui est expliqué en langage PISA : « *Le score moyen des élèves en France est de 493 points en compréhension de l'écrit, le domaine majeur évalué dans PISA 2018 – ce qui place la France légèrement au-dessus de la moyenne de l'OCDE (487 points).* » Mais les petits Français ont obtenu « *des résultats légèrement supérieurs à la moyenne de l'OCDE en mathématiques et en sciences* ». La proportion d'élèves en difficulté et qui réussissent dans au moins un des trois domaines est aussi proche de la moyenne.

Cette année, les classements sont moins précis pays par pays. Il faut comparer les résultats par groupe de pays pour obtenir des résultats plus fins et sortir de la marge d'erreur statistique puisque l'échantillon choisi est assez faible. La France se classe donc entre le 20<sup>e</sup> et le 26<sup>e</sup> rang en compréhension de l'écrit des pays participant au test PISA et entre le 15<sup>e</sup> et 21<sup>e</sup> rang des pays de l'OCDE, au même niveau que l'Allemagne, la Belgique, le Portugal, la République tchèque et la Slovaquie.

Singapour perd sa place de premier de la classe mais ne dégringole pas non plus dans les limbes du classement. La Chine – enfin précisément les quatre provinces qui ont participé à l'étude, à savoir Pékin, Shanghai, Jiangsu et Zhejiang – se distingue par

ses bons résultats et ravit la position de premier du classement devant Singapour, l'Estonie, le Canada, la Finlande, l'Irlande et la Corée.

En réalité, seuls sept des 79 systèmes éducatifs analysés ont vu leurs élèves améliorer sensiblement leurs résultats en lecture, en mathématiques et en sciences tout au long de leur participation au classement PISA, et un seul d'entre eux, le Portugal, est membre de l'OCDE. Tout le monde garde en tête l'exemple allemand. Au début des années 2000, de profondes réformes éducatives avaient été engagées dans ce pays à la suite des mauvais résultats des écoliers révélés par PISA. Ce sursaut efficace et salutaire est passé à la postérité sous le nom de « choc ».

Dans la note spécifiquement dédiée à la France, l'OCDE souligne que la France est l'un des pays de l'OCDE où le lien entre le statut socioéconomique et la performance dans PISA est le plus fort, avec une différence de 107 points entre les élèves issus d'un milieu favorisé et ceux issus d'un milieu défavorisé. Cette différence est nettement supérieure à celle observée en moyenne dans les pays de l'OCDE (89 points).

La précédente étude PISA avait souligné que le fait d'être issu de l'immigration (13 % des élèves) a aussi un effet sur la scolarité des élèves, ce qui se poursuit. En France, environ 14 % des élèves en 2018 étaient issus de l'immigration, contre 13 % en 2009. La France est l'un des pays où l'on trouve une forte proportion d'élèves immigrés issus d'un milieu socioéconomique défavorisé : près d'un élève immigré sur deux est issu d'un milieu défavorisé (contre trois sur huit en moyenne dans les pays de l'OCDE).

« L'écart moyen en compréhension de l'écrit dans le PISA 2018 entre les élèves issus de l'immigration et élèves non-immigrés en France est de 52 points en faveur des élèves autochtones (la différence moyenne OCDE : 41 points) », écrit encore l'OCDE.

Cette corrélation entre milieu social et réussite scolaire se répercute aussi sur les ambitions de ses élèves. Un élève sur cinq qui vient d'une famille défavorisée ne fera pas d'études supérieures quand bien même ses

résultats au test PISA seraient bons. Ce phénomène est en revanche très faible quand on vient d'un milieu favorisé.

### Ouvrir le « chantier sur le métier d'enseignant »

Parmi les autres faits saillants, l'OCDE souligne l'aspect genré du système scolaire français. Ces stéréotypes influent sur le choix d'orientation des élèves de 15 ans. « Parmi les élèves les plus performants en mathématiques ou en sciences, un garçon sur trois en France souhaite travailler comme ingénieur ou comme scientifique à l'âge de 30 ans, alors que seulement une fille sur six se projette dans ce type de professions », peut-on lire dans la note sur la France.

Sans compter qu'elles expriment un manque de confiance en elles – trois filles sur quatre ont déclaré douter d'elles-mêmes, de leur avenir et de craindre ne pas avoir assez de talent, dans une proportion supérieure à celle des garçons. Seulement un garçon sur deux est dans ce cas. Mais globalement, ces sentiments sont inférieurs par rapport à d'autres pays évalués.

Les problèmes de discipline et de chahut dans les établissements perturbent aussi un élève français sur deux et influent sur les conditions d'enseignement. « Plus de deux élèves sur cinq déclarent en France que le temps d'apprentissage est réduit en raison du bruit, car les élèves mettent longtemps à commencer à travailler après le début du cours (seulement un sur quatre en moyenne dans les pays de l'OCDE). » Dans les autres pays évalués de l'OCDE, un élève sur trois en moyenne s'en plaint. Il n'y a qu'en Argentine et au Brésil où l'indice du climat de discipline est inférieur à la moyenne observée en France.

Enfin, sur le sujet du bien-être, l'OCDE souligne que la réussite à l'école n'est pas forcément assortie d'anxiété face au travail scolaire. Et de citer des pays tels que la Belgique, l'Estonie, la Finlande et l'Allemagne où les élèves décrochent des performances scolaires élevées et témoignent d'un fort sentiment de bien-être.

L'édition PISA 2018 insiste sur le manque de mixité dans les établissements scolaires, notamment au lycée. Le regroupement des élèves qui obtiennent les meilleurs résultats est similaire à la moyenne de l'OCDE. En revanche, en comparaison avec les autres pays de l'OCDE, en France les élèves les plus faibles sont plus souvent regroupés dans les mêmes établissements.

Cela s'explique par le fait qu'il existe plusieurs types de lycée en France : général, technologique et professionnel. Les élèves scolarisés dans ces établissements obtiennent des résultats inférieurs de 100 points en compréhension de l'écrit à ceux obtenus par les élèves des lycées généraux et technologiques (différence moyenne OCDE : 68 points).

Mais l'OCDE souligne et critique le manque de mixité sociale dans les établissements scolaires. « *En France, un élève défavorisé n'a qu'une chance sur six de fréquenter le même lycée qu'un élève très performant. Cette proportion est similaire à celle observée parmi les pays de l'OCDE. Si les élèves étaient affectés de manière parfaitement aléatoire dans les établissements, cette proportion devrait être d'une sur quatre.* »

En France, selon les chefs d'établissement, 87 % des enseignants des lycées favorisés sont certifiés ou agrégés. Cette proportion n'est que de 58 % pour les enseignants des lycées défavorisés. En revanche, l'égalité prédomine en matière de pénurie de matériel éducatif, là aussi plus importante qu'en moyenne parmi les pays de l'OCDE. Quels que soient les établissements, ceux-ci manquent de moyens. Un aspect dénoncé de longue date par différents acteurs du monde éducatif.

Si le classement connaît un grand succès politique et médiatique, et est devenu un incontournable pour parler d'école, ces résultats sont à aborder avec recul. Évidemment, les révélations ne sont pas tonitruantes. Les critiques sur la pertinence de classer des pays qui, par essence, possèdent des systèmes scolaires différents sur le plan pédagogique, politique, financier et organisationnel sont récurrentes et restent pertinentes. Le fait que l'OCDE puisse soutenir des recommandations d'inspiration libérale en matière d'éducation, que l'échantillon soit restreint, que peu de disciplines soient évaluées, tout cela est pointé par ses détracteurs et doit être pris en compte.

Mais le portrait brossé reste intéressant et offre une photographie du système scolaire français. Puis cette étude lancée à coup de communication tonitruante – avec une conférence de presse simultanée dans les pays évalués par exemple – est scrutée de près par les politiques en place. Lors de la dernière édition, Najat Vallaud-Belkacem, en poste rue de Grenelle, **avait réagi** aux résultats du classement. Cette année, Jean-Michel Blanquer fera de même.

L'OCDE préconise d'ouvrir le « *chantier sur le métier d'enseignant* » en matière de salaire et de formation initiale et surtout de travailler à la réduction des inégalités. Elle recommande aussi d'affecter des ressources supplémentaires aux établissements en difficulté, de valoriser l'offre de la filière professionnelle afin qu'elle ne soit plus un choix par défaut. Il faut aussi continuer de miser sur l'école primaire, un travail largement amorcé sous le quinquennat de François Hollande et poursuivi par le ministre en poste actuellement. Autre préconisation : travailler sur la mixité sociale, un sujet dont Jean-Michel Blanquer s'est peu saisi pour le moment.

**Directeur de la publication** : Edwy Plenel

**Direction éditoriale** : Carine Fouteau et Stéphane Alliès

**Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).**

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, François Vitrani. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart, Société des salariés de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

**Courriel** : [contact@mediapart.fr](mailto:contact@mediapart.fr)

**Téléphone** : + 33 (0) 1 44 68 99 08

**Télécopie** : + 33 (0) 1 44 68 01 90

**Propriétaire, éditeur, imprimeur** : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 24 864,88€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : [serviceabonnement@mediapart.fr](mailto:serviceabonnement@mediapart.fr). ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.